



Conseil du bâtiment durable du Canada – Québec

*Communiqué – Pour diffusion immédiate*

## **Un système de cotation et de divulgation pour les bâtiments : une solution attendue !**

**Montréal, le 20 août 2021** – À la suite de l’annonce de la mise en place d’un système de divulgation et de cotation environnementale des bâtiments par la Ville de Montréal, le Conseil du bâtiment durable du Canada – Québec (CBDCa-Qc) tenait à témoigner son appui pour une telle démarche visant à verdir le parc immobilier montréalais.

Dans un premier temps, les gestionnaires devront divulguer certaines données de leurs bâtiments (consommation énergétique par exemple) et suite à ce partage d’informations, ceux-ci seront cotés en fonction de leur performance. Ce système d’évaluation permettra aux gestionnaires de bâtiments montréalais de s’inspirer des meilleures pratiques dans leur industrie.

Pour Julie-Anne Chayer, présidente du CBDCa-Qc, il s’agit d’une bonne nouvelle pour le renouvellement du cadre bâti montréalais : « par l’implantation d’un tel système, on vient soutenir les gestionnaires immobiliers dans leurs choix environnementaux et à informer davantage le grand public au sujet des performances environnementales d’un bâtiment. »

« Plus la population pourra avoir de l’information au sujet des bâtiments dans lesquels ils vivent et travaillent, plus le marché tiendra compte de leurs besoins. Je vois donc d’un très bon œil que la Ville de Montréal emboîte le pas dans la divulgation des données comme les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d’énergie d’un bâtiment », soutient Sylvain Perron, directeur des affaires gouvernementales pour le Conseil du bâtiment durable du Canada – Québec.

« L’objectif ultime de l’implantation d’un tel système est d’augmenter la performance énergétique des bâtiments et d’en réduire les émissions de gaz à effet de serre, considérant les enjeux climatiques auxquels nous faisons face. Ainsi, il est possible de faire jouer les règles du marché entre les propriétaires et gestionnaires immobiliers, qui voudront avoir une meilleure cote que leur compétition, tout en suivant les mêmes règles de reddition de compte. De nombreuses juridictions se sont dotées depuis une dizaine d’années de différentes réglementations de cotation et divulgation de performance énergétique, ce qui est considéré comme une bonne pratique en bâtiment durable. Cette nouvelle démontre le leadership actuel de la Ville de Montréal en la matière. » a conclu M. Perron.

### **À propos du CBDCa-Qc**

Le Conseil du bâtiment durable du Canada – Québec rassemble des professionnels engagés dans la conception, la construction et l’exploitation de bâtiments écologiques au Québec. Sa mission est d’orienter la transformation de l’environnement bâti pour créer des bâtiments et des collectivités écologiques, rentables qui offrent des lieux de vie, de travail et de loisirs sains. De plus, il souhaite engager la participation active de l’industrie, des gouvernements, et soutenir les organismes en vue d’accélérer la construction et le développement durable au Québec.



Conseil du bâtiment durable du Canada – Québec

- 30 -

**Contact média**

Sylvain Perron

514-655-8649

[sperron@batimentdurable.ca](mailto:sperron@batimentdurable.ca)

[www.batimentdurable.ca](http://www.batimentdurable.ca)